

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA
SAVOIE

Nombre de conseillers : 15
En exercice : 13
Présents : 10
Votants : 11
Pouvoirs : 1

Pour 11
Contre /
Abstention /

Date de convocation :
05/07/2023
Date d'affichage :
20/07/2023

MAIRIE DE PEISEY NANCROIX

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt-trois,
Le dix juillet,

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de M. Guillaume VILLIBORD, Maire.

Etaient présents :

Mesdames Céline COMBAZ, Céline CROSSMAN, Maryse FAVRE et Stéphanie NOZ.

Messieurs Stéphane BLUM, Jean-Pierre GIACHINO, Romain GIACHINO, François POCCARD-MARION, Benoit RICHERMOZ et Guillaume VILLIBORD.

Absents-Excusés :

Madame Marie-Neige POCCARD-CHAPUIS (pouvoir à G. VILLIBORD),
Messieurs Thierry ARSAC, Bernard PRAIZELIN

Monsieur Romain GIACHINO a été élu secrétaire de séance.

Délibération N°2023/07/052 : Approbation des avenants avec la CAF dans le cadre de la convention territoriale globale

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que dans le cadre de la convention territoriale globale, il convient de l'autoriser à signer les avenants aux conventions d'objectifs et de financement d'ores et déjà signées avec de la CAF de la Savoie comme suit :

- Avenant N°2 à la prestation de service « Etablissement d'accueil du jeune enfant - EAJE » pour les montants des bonus territoire CTG ;
- Avenants à la prestation de service « Accueil de loisirs sans hébergement – ALSH » pour intégrer les montant du bonus CTG concernant : les services de gardes périscolaire et extrascolaire.

Monsieur le Maire soumet donc au Conseil Municipal les projets d'avenants visés supra et lui propose de l'autoriser à signer lesdits avenants à la Convention Territoriale Globale.

Après exposé et en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

- **APPROUVE** l'exposé de Monsieur le Maire ;
- **APPROUVE** les avenants dans le cadre de la Convention Territoriale Globale tels qu'exposés ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces afférentes aux présentes.

AINSI FAIT ET DELIBERE AU JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.

Pour Copie Conforme :

Le Maire
Guillaume VILLIBORD

